



La valorisation des données sur les habitats marins grâce au Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP)

Leslie MICHAL¹, Olivier BROSEAU¹, Marie LA RIVIERE¹, Solène ROBERT¹, Jeanne DE MAZIERES¹

¹PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD), Paris, France

Quels sont les enjeux autour des données sur les habitats marins ?

Face aux pressions exercées sur les habitats marins et à la dégradation de leur état écologique, il y a de forts enjeux de protection de ces écosystèmes. Connaître la localisation, la superficie et l'évolution dans le temps de ces habitats est un préalable nécessaire pour la mise en place de mesures de gestion adaptées. Les cartographies d'habitats répondent particulièrement bien à ces enjeux de connaissances. Il y a également un enjeu autour du partage de ces données afin d'en faciliter l'accès et l'utilisation. À ce titre, les systèmes d'informations, tels que le **Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP)**, permettent de centraliser et diffuser les connaissances grâce à un ensemble de moyens.

Qu'est-ce que le SINP et comment intervient-il dans la diffusion des données ?

Le SINP est l'un des systèmes d'information métier contribuant à deux systèmes d'informations fédérateurs nationaux : le Système d'information sur la biodiversité (SIB) et le Système d'information sur le milieu marin (SIMM). Les données sur le patrimoine naturel français (métropole et outre-mer) rassemblées dans le cadre du SINP sont diffusées selon le principe des données ouvertes (*open data*), notamment via le site internet de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN ; <https://inpn.mnhn.fr/>). Le SINP a pour objet de structurer les connaissances, sur les espèces (faune, flore, fonge), les habitats (naturels et semi-naturels) et la géodiversité ; de rendre ces connaissances accessibles au plus grand nombre et de permettre l'élaboration et le suivi des politiques publiques sur le patrimoine naturel (évaluations, suivis, rapportages européens, etc.).

L'organisation du SINP est structurée autour de la plateforme nationale qu'est l'INPN mais fait intervenir un réseau d'acteurs décentralisés. Les réseaux régionaux via les plateformes régionales facilitent alors la mutualisation des données vers l'INPN tandis que la plateforme internationale (GBif) permet une diffusion à plus large échelle.



Quels sont les outils du SINP pour la diffusion des données sur les habitats marins ?

Pour faciliter ces processus d'échanges et de partage des données sur les habitats, divers outils sont disponibles, de la production de données jusqu'à leur diffusion.

- Les **typologies nationales** et le **référentiel HabRef** : les typologies d'habitats permettent de classer et décrire les habitats marins et terrestres. Certaines listes issues de directives ou de conventions européennes ciblent des habitats à enjeux de protection particuliers, tandis que les typologies ont vocation à décrire la diversité des habitats de manière exhaustive en ciblant un territoire spécifique. HabRef est le référentiel qui regroupe ces typologies et listes d'habitats au niveau national. Deux typologies existent pour les façades maritimes de métropole (ce sont les typologies NatHab) et d'autres sont disponibles pour plusieurs territoires d'outre-mer (par exemple pour la Martinique ou Mayotte). L'ensemble du référentiel HabRef peut être consulté et téléchargé sur le site de l'INPN.
- Les **standards d'échanges** : ils fournissent un langage commun à l'ensemble du réseau permettant de décrire les observations et de faciliter les échanges et la circulation des données et des métadonnées entre acteurs. Il existe un standard pour les données d'observations et de suivis d'habitats, et un standard permettant de décrire les métadonnées associées, notamment le contexte d'acquisition de ces données. Il existe également un standard pour les données sur les espèces. Les standards se composent de concepts et d'attributs obligatoires ou facultatifs, qui présentent les jeux de données et les informations associées. De même, ils sont consultables sur le site de l'INPN.

Gestion et utilisation des données du SINP

L'INPN constitue donc un socle de connaissances à destination du plus grand nombre. À long terme, l'objectif est de centraliser les informations sur les habitats marins pour l'ensemble du territoire national, notamment les données de cartographie par le biais de flux automatiques ou d'exports auprès des structures qui travaillent sur ces thématiques. Ces données géographiques et données de suivis d'habitats disponibles sur l'INPN sont issues d'organismes scientifiques publics, de bureaux d'études, de collectivités locales, d'associations, etc. Elles sont en accès libre et peuvent ainsi être réutilisées selon les modalités fixées par la licence ouverte ETALAB. Leur mutualisation fournit un appui supplémentaire pour justifier et mettre en place des mesures de conservation selon les habitats. Afin de mettre en valeur les données et faciliter leur utilisation, un outil de visualisation géographique est en cours de développement. Il permettra d'afficher les données d'observations et de suivis d'habitats, les données synthétiques (cartes, modélisations, etc.) et les métadonnées associées. De manière plus globale, ces données sont aussi utiles pour décrire, sensibiliser et informer sur les habitats marins.